



Contrat : MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE DU
BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Numéro : 174219235 J - MCE - 001

ETS COLLOMB CLERC REMI
20 ROUTE DE TESSY
PRINGY
74370 ANNECY

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE

Fonctionnant selon les règles de capitalisation

L'entreprise d'assurance MAAF ASSURANCES S.A. atteste que ETS COLLOMB CLERC REMI n° SIREN 422092551, 20 ROUTE DE TESSY PRINGY 74370 ANNECY est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° 174219235 J 001 pour la période du 01/09/2021 au 31/12/2021.

1. PÉRIMÈTRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- à l'activité professionnelle suivante :
 - METIER DE MENUISERIES EXTERIEURES
 - MENUISIER (EXTERIEUR)

Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe "Périmètre ou complément de vos activités".

- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du Code des assurances.
- aux travaux réalisés en France et en Principauté de Monaco.
- aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15 000 000 €.
- pour des marchés de travaux dont le montant HT n'est pas supérieur à 600 000 €.